

Haie fourragère en surface de biodiversité à la Ferme du Martalet

Structure et plan de plantation

Indispensable pour encadrer la pâture, complément alimentaire intéressant, abri du soleil et du vent, la haie fourragère est la réponse aux questions que pose l'utilisation des terrains de la pension de chevaux, son exposition et ses risques d'érosion. La haie, par son aspect multifonctionnel et sa contribution à la biodiversité, nous a tout de suite convaincus.



Mais n'est pas haie fourragère qui veut, l'étagement, le choix des essences et le type de taille doivent être soigneusement préparé en amont. En l'occurrence, nous avons concentré notre choix sur des essences indiquées pour le pâturage des chevaux, la taille en trogne, des grands fûts pour l'ombre et une grande variété d'espèces pour la biodiversité.

Boutures et pépinière

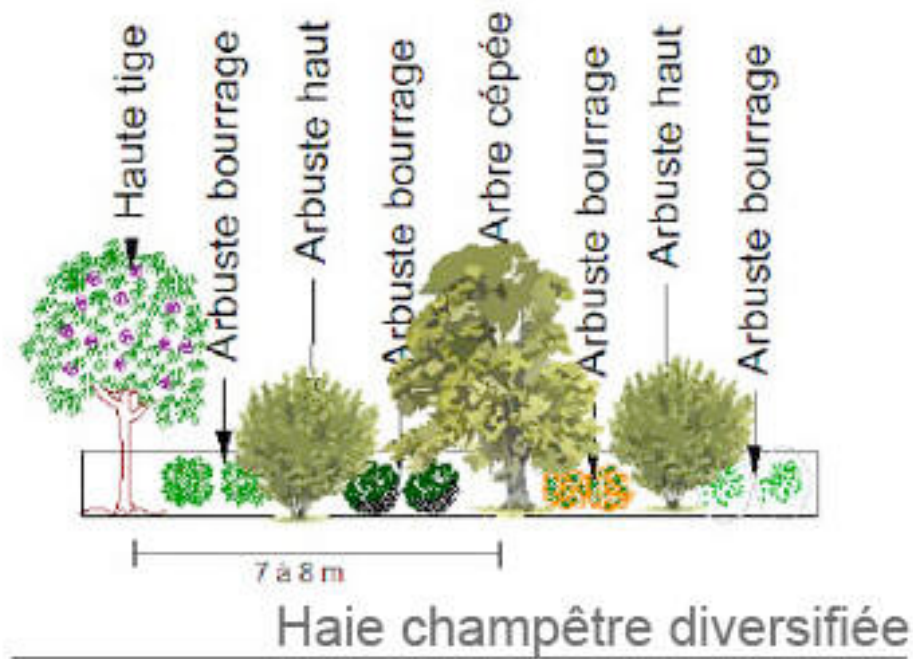
Nous avons déjà préparé une centaine de boutures de différents arbustes indigènes appropriés ainsi que quelques essences fruitières et forestières. D'autres plants seront achetés en pépinière pour procéder à la plantation.

Afin de programmer la plantation des différents sites, nous avons réalisé un plan d'échantillon pour 300 m de haies. À côté du nom figurent le nombre d'exemplaires et la fréquence des plants dans la haies. Des variations peuvent se faire notamment au niveau du style de taille (p. ex. Erable, tilleul)

Liste des essences utilisées et structure du plan

Espèce	Hauteur approx. cm	style de taille	nombre	fréquence (tous les x mètres)
Eglantier	180	maintien arbustif	20	30 m
Aubépine	180	maintien arbustif/port libre	20	30 m
Cornouiller	180	maintien arbustif	20	15 m
Noisetier	180	maintien arbustif (cépée)	20	15 m
Charme	180	maintien arbustif/port libre	20	15 m
Saules	50	trogne	20	5 m
Sureau	200	maintien arbustif	20	15 m
Poirier sauvage	350	éclaircissage	10	30 m
Cognassier	350	éclaircissage	3	60 m
Bouleau	500	port libre	10	30 m
Chêne*	1000	port libre	5	60 m
Sorbier des oiseleurs	500	port libre	10	30 m
Alisier blanc	350	trogne / port libre	10	30 m
Tilleul	400	trogne / port libre	20	15 m
Erable (plane ou champêtre)	400	trogne / port libre (champêtre plus petit)	20	15 m
Frêne	400	trogne / port libre	20	5 m
Mûrier blanc	120-400	trogne/port libre	10	30 m
*non fourrager				

Exemple de profil de haie :



Taille, port et fourrage

L'espacement entre les plants sera de 80 cm à 2 m selon le port de l'arbre voisin. Le fourrage n'est pas libre, il est protégé sur une largeur de 2m. Cela permet de contrôler la santé et la production des essences taillées pour le fourrage, notamment la quantité et la période de récolte.

La taille de formation pour certains arbustes, fruitiers et trognes aura lieu l'hiver. Le port libre permet d'avoir une haie avec différentes hauteurs, le maintien arbustif à environ 2m permettra la récolte de fourrage en fin d'été à partir de 3-4 ans après la plantation.

Les plants choisis sont pour les 2/3 cultivés sur place et ils auront entre un et deux ans lors de la plantation. Le fourrage sera utilisable à partir de 2027-2028.

Le chêne est toxique pour le cheval (feuilles et glands), il sera donc protégé élevé pour l'ombrage, le risque est moindre avec un exemplaire tous les 60m, en cas de forte production de glands, la vigilance est de mise (pas avant 2030). Il a besoin d'un peu d'ombre pour pousser les premières années et bénéficiera de l'association du bouleau et du charme à cet effet. Cette association est typique des anciennes chênaies-boulaies ou taillis sous futaie de la région. L'observation de cette conduite peut donner des indications pour l'élaboration de l'adaptation aux changements climatiques.

Sol et plantation

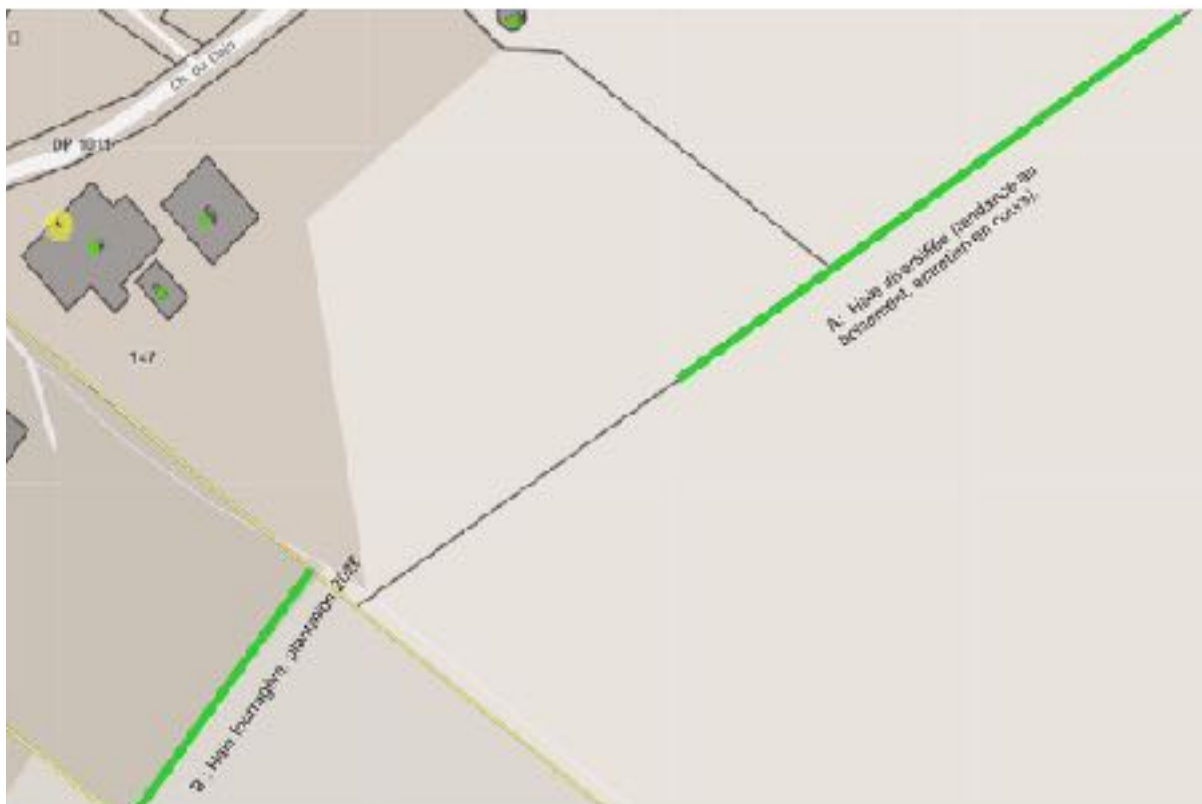
Le sol alcalin est argilo-sablonneux. Il est de bonne qualité, toutefois le ruissellement est important par la pente, le surpâturage et parfois le tassement. De fortes pluies peuvent causer de l'érosion. Il s'essuie rapidement et peut devenir très vite sec en profondeur en cas de sécheresse.

La plantation se fera sur deux mètres de large avec des plants légèrement en quinconce et sera protégée par une clôture de chaque côté. Elle se trouve dans une orientation nord-sud sur une ligne de niveau à mi-pente de la parcelle.

La parcelle sera plantée de plusieurs haies parallèles interrompues par des passages d'environ 3m pour les machines et le bétail à certains endroits (voir plan).

La plantation débute au printemps 2026.

Plan de parcelle et implantation



A : Cordon boisé sur 240m sur la crête du relief (env. 10m de large).

Composition : chêne (1), merisier (4), noisetier, saules, sureau, prunelier, cornouiller sanguin, ronces. Le cordon boisé s'est considérablement élargi au nord et au sud-est, les noisetiers ont couvert une grande partie de la surface et ont supplanté les autres étages.

Entretien : recepage des noisetiers, abattage de deux merisiers (même souche), coupe de sureau et coupe de prunelier. Création de bandes traversières et de poches pour créer des éclaircissements favorables à la reprise d'autres espèces.

Habitats : nombreux trous de blaireaux (occupés également par des renards).

Intérêts : augmenter la biodiversité, maintien d'un tampon hydrique et protection aux incidents climatiques.

à la biodiversité, capacité à résister aux événements climatiques.

Travaux d'entretien 2026



Recepage de noisetiers



Gestion des déchets de taille : création de haies sèches, tas de branches pour la décomposition au sol, broyage pour BRF.

Plantation haie fourragère 80m 2026

B : Haie fourragère 80m, 2m de large). Composition : chêne (1), noisetier, saules, frêne, cornouiller sanguin, cornouiller mâle, tilleul, fusain d'Europe, pêche de vigne, mirabelle. Les plants ont été élevés sur le domaine après prélèvement par bouturage.

Entretien : Protection par clôture, amendement de BRF.

Habitats : la continuité avec la haie boisée permet d'envisager la présence et la nidification d'oiseaux.

Intérêts : amélioration du sol, fourrage, biodiversité.





Les travaux sont réalisés dans le cadre des programmes de réinsertion professionnelle de la Coopérative L'autre temps pour l'Office AI du Canton de Vaud. Ils sont structurés pour donner une contribution essentielle à la biodiversité et au patrimoine arboré.



Propriétaire :

*Ferme du Martalet
Evelyne Hostettler
Ch. du Coin 4
1415 Démoret*

evelyne.hostettler@gmail.com

equi-om.ch

Conception et réalisation :

*Coopérative L'autre temps
Cyril Maillefer*

admin@autre-temps.ch

www.autre-temps.ch



Mars 2026